



DESTINATAIRES : Ressources humaines – Bridgestone et ses filiales

OBJET : Programme AZ-X à l'intention de Bridgestone et ses filiales; à l'intention des employés et des retraités de Bridgestone et ses filiales.

---

Les programmes « AZ-X » permettent aux employés salariés et aux employés salariés à la retraite de Bridgestone d'acheter ou de louer un véhicule neuf Mitsubishi admissible, *incluant notre véhicule électrique hybride branchable Outlander PHEV*, à un prix très spécial.

Les bénéficiaires comprennent l'employé de Bridgestone et ses filiales, le conjoint, les parents, les parents du conjoint, les enfants (incluant leur conjoint et les enfants provenant d'une union précédente), les frères et sœurs (incluant leur conjoint, les demi-frères et les demi-sœurs, les frères et sœurs provenant d'une union précédente) et les petits-enfants.

Pour valider l'emploi actif de l'employé, une carte d'employé ou une carte du Club Social en règle devra être présentée lors de la transaction.

#### Véhicules neufs admissibles :

Tous les véhicules en stock et démonstrateurs neufs, les véhicules en transit, ou les véhicules de notre réserve nationale sont admissibles.

Le concessionnaire facturera aux clients admissibles du programme « AZ-X » le montant net facturé au concessionnaire (coûtant), plus 200\$, ainsi que les frais de transport et de livraison normalement applicables.

- Les ensembles d'accessoires posés par le concessionnaire ou les accessoires approuvés par Mitsubishi peuvent être vendus au prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) courant, moins un rabais de 20% sur les pièces et la main d'œuvre.
- Les employés du programme « AZ-X » ont droit à toute remise en argent et/ou aux incitatifs sur les taux d'intérêt ou les valeurs résiduelles de Mitsubishi Canada.
- Les clients admissibles devront payer toutes les taxes applicables et les droits d'immatriculation.

Service après-vente et pièces :

- Les clients éligibles bénéficieront d'un taux de main d'œuvre réduit de 20% pour tout entretien ou réparation mécanique, ainsi qu'une réduction de 20% sur les pièces et accessoires d'origine Mitsubishi.

Pour toute question sur les ventes automobiles veuillez contacter directement M. Alexandre Lacoursière, directeur général des ventes au 450-756-0101. Pour les questions au niveau des entretiens et réparations mécaniques, veuillez contacter M. Philippe Lamarre au même numéro de téléphone.

Veillez agréer mes salutations distinguées.



Philippe Lamarre  
Copropriétaire – Joliette Mitsubishi  
595 route 131, Notre-Dame-des-Prairies  
Qc, J6E 0M1  
450-756-0101